

Publication immédiate

Vague de chaleur extrême : jour 2

En période de canicule, chaque milieu ou organisation doit porter une attention particulière aux trois règles d'or de prévention.

Sherbrooke, le 6 juillet 2010 – La vague de chaleur extrême qui sévit au Québec touche l'Estrie pour une deuxième journée consécutive. La Direction de santé publique de l'Estrie rappelle que cette situation peut avoir des impacts sur la santé de la population et plus particulièrement sur celle des personnes vulnérables.

Prévisions météorologiques

À midi aujourd'hui, Environnement Canada annonçait une température maximale de 32°C et, pour la nuit prochaine, une température minimale de 20°C. Ces conditions météorologiques devraient se maintenir pour les trois prochains jours et être accompagnées d'un indice humidex pouvant atteindre 44, le jeudi 8 juillet. Néanmoins, la qualité de l'air est jugée acceptable en Estrie.

Impacts sur la santé

Depuis dimanche, on observe une augmentation du nombre d'appels au service Info-Santé en lien avec la chaleur accablante en Estrie. Le nombre de visites aux urgences dans les centres hospitaliers de la région connaît également une légère hausse. Enfin, le nombre d'hospitalisations et de décès en Estrie demeure stable. Il est possible que la santé de la population estrienne soit davantage affectée au cours des prochains jours compte tenu des prévisions météorologiques. Un suivi intensif des indicateurs de santé sera donc réalisé par la Direction de santé publique de l'Estrie et vous sera communiqué quotidiennement.

Organisations et milieux concernés

Les trois règles d'or (hydratation, fraîcheur, répit) s'appliquent à l'ensemble de la population, mais concernent encore plus particulièrement certains milieux et organisations qui regroupent des personnes vulnérables, notamment, les :

- centres de la petite enfance;
- camps de jour;
- organisations sportives;
- milieux de travail extérieurs;
- résidences pour personnes âgées.

Par exemple, les trois règles d'or pourraient s'appliquer pour les organisateurs de camps de jour ou d'événements sportifs de la façon suivante :

- 1) Hydratation : s'assurer de boire toutes les 20 minutes, sans attendre d'avoir soif. Au besoin, fournir des bouteilles d'eau.
- 2) Fraîcheur : identifier des abris à l'ombre à proximité des terrains de jeux et y prévoir des pauses fréquentes.
- 3) Répit : modifier l'horaire de manière à déplacer les activités tôt le matin ou en fin de journée. Songer à annuler les compétitions sportives à l'extérieur, particulièrement celles d'endurance.

Pour information

Pour de plus amples informations sur les effets de la chaleur sur la santé et pour télécharger l'outil d'aide à la décision, la population est invitée à visiter le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie au www.santeestrie.qc.ca.

Si certaines personnes sont inquiètes pour leur santé ou pour celle d'un proche, elles sont invitées à communiquer avec Info-Santé au 8-1-1. En cas d'urgence, composer le 9-1-1.

- 30 -

Sources : Yan Quirion
Service des communications
Tél. : 819 829-3400, poste 42007

Joanie Dubé
Service des communications
Tél. : 819 829-3400, poste 42423